

<https://www.snetap-fsu.fr/Situation-des-CFPPA-Madame-la-Ministre-il-y-a-urgence-a-agir.html>



Situation des CFPPA, il y a urgence à agir pour Madame la Ministre !!

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage -



Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Une délégation du SNETAP-FSU a été reçue le 05/05 par Madame ALBIEN, conseillère en charge de l'enseignement, de la formation auprès de Madame la Ministre et Monsieur SEILER, sous-directeur des politiques de formation et d'éducation à la **DGER**, suite à une demande d'audience auprès du cabinet de la Ministre adressé mi-avril.

L'objet de notre demande était clair, comment le Ministère de l'Agriculture qui porte des ambitions fortes en terme de formation adulte, notamment pour les demandeurs d'emploi, pour les personnes en réorientation professionnelle... va réagir à la baisse de 56% des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (Pric) et aux choix de nombreuses régions de diviser par 2, 3 voire 4 leurs commandes de formation aux **CFPPA** ?

Soyons franc-hes : l'échange n'a pas été à la hauteur des enjeux et des remontées inquiétantes des régions touchées par des réductions de financements sans précédent !!! Nos interlocuteurs n'ont pas mesuré les conséquences dramatiques pour les centres et pour l'emploi ainsi que le besoin d'une réaction rapide !

Pire, au regard du constat alarmant que nous avons porté et de l'urgence de la situation, les réponses sont restées lacunaires, déconnectées !!! Il nous a ainsi été répondu que seront mises en place des mesures d'accompagnement auprès des **EPL** pour faire évoluer les modèles économiques des **CFPPA** ou encore qu'il faut s'habituer à des baisses de financements qui perdureront durablement.

Nous avons insisté sur l'aspect éminemment politique des baisses de crédit état, sur le non-respect des engagements financiers pluriannuels de l'Etat mais également sur l'inéquité des réponses régionales en termes d'action en faveur de la formation professionnelle. Les conséquences des arbitrages budgétaires actuels vont être rapides, dramatiques et ne sont qu'une action de démantèlement de l'appareil public de la formation continue agricole qui ne dit pas son nom ! Aujourd'hui ce sont des milliers d'heures de formation qui ne pourront pas être honorées ou bien des formations qui seront "au rabais", dont les contenus seront "rabortés" alors même que l'agriculture est un secteur en tension et la formation agricole est un enjeu majeur.

Loin des ambitions de la loi LOSARGA sur le renouvellement des générations dans l'agriculture, loin d'un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie, la politique publique de la formation professionnelle est à l'arrêt, et bientôt en ruine dans nos EPL !!

Le SNETAP-FSU demande au plus vite :

- une expression publique de la ministre à la hauteur de la casse sociale à venir dans les prochaines semaines ;
- un moratoire sur les licenciements dans les CFPPA
- que le ministère interpelle son gouvernement pour installer une politique durable et ambitieuse de la formation professionnelle ;
- que le ministère interpelle au plus vite l'Association des régions de France ;
- que le Projet Loi Finances 2027 intègre une remise à niveau des crédits alloués à la formation professionnelle, conformément aux PRIC conventionnés avec les régions

Nous continuerons à porter nos revendications pour préserver notre appareil de formation, nos diplômés et nos emplois ! Comptez sur vos représentant-es pour défendre et promouvoir l'appareil public de formation, nos compétences et nos emplois..



Paris, le 05 mai 2026